

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VINGT DEUX JUIN DEUX MILLE DIX HUIT

L'AN DEUX MIL DIX HUIT

Le 22 JUIN

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER, Maire,

Ont siégé : Mesdames Monia FAYOLLE, Stéfania FLORY, Ginette GARNIER, Sylvie JERDON, Sophie MONTAGNIER, Anne-Virginie POUSSE, Claudine ROCHE, Emilie SOLLIER, et Messieurs Jean-Marc CHAPPAZ, Gérard CROYET, Jacques FORAT, Pierre GRATALOUP, Hugues JEANTET, Michel LAGIER, Jacques MEILHON, Eric PRADAT, Mario SCARNA.

Pouvoirs :

Mme Renée TORRES donne pouvoir à M Jacques MEILHON

M. Eric BESSENAY donne pouvoir à Mme Emilie SOLLIER

M. Jean Claude CORBIN donne pouvoir à M. Bernard ROMIER

Mme Laurence MEUNIER donne pouvoir à Mme Sophie MONTAGNIER

M. Laurent FOURGEROUX donne pouvoir à Mme Monia FAYOLLE

M. Patrick BOUVET donne pouvoir à M. Jacques FORAT

Mme Chantal VARAGNAT donne pouvoir à M. Hugues JEANTET

Mme Beatrice BOULANGE donne pouvoir à Mme Claudine ROCHE

M. Jean Luc DUVILLARD donne pouvoir à M. Mario SCARNA

Absents : Mme Eliane BERTIN et M. Bernard GUY

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 18

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 9

CONVOCATION EN DATE : 15 juin 2018

DATE D’AFFICHAGE : 03 juillet 2018

OBJET : Validation du Procès-verbal de la séance du 3 Mars 2018

----- **N°2018/33**

Monsieur le Maire, expose que le procès-verbal du conseil municipal du 3 mars a été établi.

Il est proposé au Conseil Municipal de l'adopter.

OUÏ l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

26 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
1 VOIX	ABSTENTION

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Bernard ROMIER,
Maire de Grézieu-La-Varenne

